

PAR COURRIEL

Le 25 juin 2024

DEMANDEUR

N/Réf. : 202506-25

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 10 juin 2025.

Les documents visés aux points 1) et 2) de votre demande font l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous les trouverez à l'adresse Internet suivante :

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/entreprises-industrie/publications-statistiques-industrie-forestiere/portrait-statistique>

En ce qui concerne le point 3), nous vous informons que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts n'effectue pas de compilation des données demandées. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de donner suite à cette portion de votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable substitut de l'accès à l'information,

Original signé par

Chantal Turgeon-Pelchat

p. j. : 2